

PLATE FORME DE REVENDICATIONS DU SYNDICAT DE LA FONCTION PUBLIQUE EUROPÉENNE SOLIDARITÉ EUROPÉENNE À DESTINATION DES FORMATIONS POLITIQUES LUXEMBOURGEOISES ENGAGÉES DANS LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE 2009



Les Institutions européennes représentent environ 10.000 postes de travail à Luxembourg, ce qui signifie que ces agents et leurs familles ont un poids non négligeable dans la vie locale, économique, sociale, scolaire et qu'ils utilisent à grande échelle les infrastructures immobilières (bureau et logement), routières, commerciales, culturelles, sportives, etc. Même si tout le monde ne réside pas à Luxembourg, cet impact est important et parce que tout le monde ne réside pas à Luxembourg, il est même très important par exemple en matière de transport.

Or, les motifs d'insatisfaction et d'inquiétude ou les propositions que cette population pourrait légitimement exprimer sont le plus souvent inconnus ou ignorés par les autorités politiques Luxembourgeoises.

L'idée est donc de les présenter par écrit et de solliciter chaque formation politique pour qu'elle se positionne sur ces sujets. Nous communiquerons à nos collègues et dans la Presse luxembourgeoise, le résultat de cette démarche. Soyez déjà remerciés de l'attention que vous voudrez bien accorder à ce document et pour toute reprise dans vos programmes.

Le sujet sensible de l'école européenne de Mamer

La grande majorité des agents des institutions travaillent sur le plateau de Kirchberg. Parmi ceux qui sont "exilés" actuellement sur la Cloche d'or, seuls les occupants d'Euroforum sont destinés à y rester, ainsi que ceux de l'office des Publications pour le quartier de la Gare, l'ensemble des agents de la Commission devant ensuite retourner dans le futur Jean Monnet2 à partir de 2014.

La localisation à Mamer de la seconde école européenne et ce pour certaines sections linguistiques seulement, est pour nous une aberration mais nous avons compris que cela ne serait plus remis en cause. Par contre on peut encore largement améliorer ce dossier:

- ❖ Le choix de ne pas avoir purement et simplement doublé l'Ecole du Kirchberg pour toutes les sections linguistiques prive les parents et l'école d'une facilité d'inscription sur base géographique de la résidence: ce qui aurait réduit les déplacements en tout cas des enfants.
- ❖ Dans aucun Etat membre, les écoles maternelles et primaires sont situées à plusieurs dizaines de km du lieu d'habitation, ce qui sera le cas ici pour des centaines de parents qui ont choisi leur résidence en fonction du centre de gravité des lieux de travail des institutions.
- ❖ Dans aucun Etat membre, on propose aux parents de bébés ou d'enfants en bas âge, de mettre leurs enfants dans des transports en commun, aussi sophistiqués soient-ils.
- ❖ Dans aucun Etat membre, on prépare des plans d'aménagement du territoire qui prennent en compte les impératifs de réduction des émissions CO₂, en poursuivant sciemment la préparation d'une situation qui va entraîner une forte augmentation du trafic routier local.
- ❖ Dans aucune ville ou capitale, on ne peut considérer logique, alors que l'on développe activement une politique d'incitation aux transports en commun, qu'un projet périphérique puisse obliger plusieurs centaines de voitures à la traverser 4 fois par jour.

Notre revendication: Transformer les deux structures des écoles 1 (Kirchberg) et 2 (Mamer) selon un découpage horizontal. C'est-à-dire regrouper au Kirchberg, les deux cycles maternels et primaires et à Mamer, les deux cycles secondaires dont les élèves pourront largement utiliser les facilités de transport en commun (bus et train). Contrairement aux réponses officielles, ceci n'est pas une violation des dispositions réglementant les EE, en effet cela n'empêche pas de conserver l'unicité administrative de chaque école, même si elles sont réparties sur 2 sites géographiques. Il vaut mieux qu'un Directeur ait à traverser le pays de temps en temps que plusieurs centaines de parents et d'enfants plusieurs fois par jour.

Notre question: *Etes-vous disposés à reprendre et à soutenir cette revendication?, Les enfants, les parents, l'environnement et "accessoirement" les riverains de Mamer vous seront reconnaissants.*

Transports

Déjà abordée partiellement dans le cadre de la revendication précédente, la question des modes d'accès au lieu de travail, du parking, et des déplacements professionnels est une des clés du développement harmonieux du Siège européen qu'est Luxembourg.

Comme tout citoyen, nous apprécions le développement ambitieux de la politique du pays et de la Ville de Luxembourg en faveur du transport en commun. Il reste qu'un grand nombre d'agents des institutions pour des raisons diverses (enfant(s) à transporter, lieu de résidence, etc.) ne seront pas en mesure d'abandonner leur voiture à court et moyen termes.

La médiocrité des liaisons ferroviaires avec Bruxelles, compte tenu du nombre élevé de journées de mission d'agents de Luxembourg, dans la capitale européenne, est également une cause importante de déplacements routiers individuels souvent évitables.

Notre revendication: *Organiser en tripartite (Autorités locales, Institutions, Représentants du personnel) les travaux préparatoires à un Plan de Déplacement d'Entreprise (PDE). Nos contacts avec l'ADEME pourraient être utiles dans ce cadre.*

Notre question: *Etes-vous disposés à reprendre et à soutenir cette initiative? Etes-vous disposés à étudier l'amélioration des liaisons avec Bruxelles, notamment par la mise à disposition de navettes (ferroviaires ou par bus) dédiées aux institutions?*

Infrastructures de garde d'enfants

La médiocrité et le manque d'infrastructures de garde d'enfants à disposition du personnel des Institutions, pèsent lourdement sur l'attractivité du site de Luxembourg et sur sa capacité à conserver les plus jeunes membres du personnel. Cette question relève en grande partie des Institutions elles-mêmes, cependant, par la mise à disposition de terrains, par l'instauration d'une coopération avec des structures luxembourgeoises existantes ou par l'intégration complète de ces infrastructures dans les procédures réglementaires d'inspection et d'agrément, il serait certainement possible d'améliorer rapidement la qualité et la capacité d'accueil.

Si notre revendication sur l'école européenne de Mamer aboutit, l'infrastructure de garde des plus petits qui y était prévue devra être déplacée sur le Kirchberg, faute de quoi, le manque de places à l'horizon 2011-2014 deviendrait alors insupportable.

Notre revendication: *Accorder une plus grande place aux aspects sociaux de gardes d'enfants dans la politique de Siège menée par les Autorités luxembourgeoises.*

Notre question: *Etes-vous disposés à reprendre et à soutenir une initiative visant à faciliter le développement quantitatif et qualitatif des infrastructures de gardes d'enfants pour le personnel des Institutions. Nous ne sommes pas du tout opposés à la perspective d'infrastructures communes ouvertes aux enfants autres que ceux de notre personnel. (à noter que les Institutions financent la location et le fonctionnement des infrastructures.)*

Infrastructures sportive et culturelle

Au moment de la rédaction du présent document, nous ne savons pas si l'achat par les institutions du Foyer européen de la rue Heine sera finalisé. Même s'il l'était, le choix de l'immeuble, sa petite taille, sa structure ne permettront de toute façon pas de répondre à la totalité des besoins culturels et a fortiori sportifs des agents des Institutions.

Il existe à Neudorf, un terrain ayant fait l'objet d'un contrat de bail (resté sans effet) entre le Commissaire M. van Miert et le Ministre luxembourgeois des Travaux publics de l'époque, M. Goebbels, pour la création d'un centre sportif. Nous avons entrepris au sein de la Commission les démarches nécessaires pour relancer ce dossier. Notre idée est qu'une infrastructure sportive à proximité immédiate du Kirchberg pourrait avoir une triple utilité, être à la disposition des enfants de l'Ecole européenne et/ou de la garderie européenne dans la journée, être à la disposition du Cercle sportif des Institutions européennes le soir et en dehors des jours ouvrables, finalement contribuer à l'intégration des nouveaux collègues et à l'attractivité du site.

Sur ce terrain, il serait possible (peut-être à partir de l'infrastructure provisoire CPE4, payée par les Institutions et qui pourrait être déplacée au lieu d'être détruite en 2011) de créer un Club-house qui pourrait accueillir des manifestations culturelles ou

récréatives.

Notre revendication: *Disposer rapidement à Luxembourg, d'une infrastructure sportive propre aux Institutions, à disposition des enfants dans la journée et du Cercle sportif en dehors des heures de travail. Assurer le développement de cette infrastructure vers un Club-house.*

Notre question: *Etes-vous disposés à reprendre et à soutenir l'initiative visant à prolonger le contrat de bail existant de ce terrain de Neudorf et à favoriser le déplacement et la réinstallation des locaux provisoires du CPE4, actuellement utilisés pour la garde d'enfants, entièrement payés par les Institutions et en principe destinés à être démolis en 2011.*

Accord Polfer/Kinnock

Les services des Institutions présents à Luxembourg se plaignent de plus en plus des difficultés de recrutement et ensuite de maintien du personnel. En cause, le manque de visibilité de Luxembourg (par rapport à Bruxelles), le manque d'intérêt des postes disponibles et des perspectives de carrière, les conditions salariales d'entrée qui ne permettent pas de faire face au coût du logement.

Nous pensons que l'accord Polfer/Kinnock ne répond pas aux besoins d'un développement du site de Luxembourg. En effet, la Traduction qui est la base du soutien des effectifs de la Commission n'offre aucune plus value en termes de carrière et de mobilité et d'ailleurs les engagements pris par la Commission ont été souvent contournés. En outre un grand nombre de postes de travail (de fonctionnaire) ont été transformés en crédits (pas de garantie de durée) pour être occupés par des agents contractuels qui touchent une rémunération faible (parfois en dessous des minima sociaux locaux) et même les fonctionnaires recrutés depuis 2004 sont engagés sur des niveaux salariaux sensiblement abaissés. Par ailleurs, le départ de services sensibles ou importants vers Bruxelles a diminué fortement la possibilité pour un fonctionnaire de faire une carrière intéressante et complète à Luxembourg.

Notre revendication: *Rendre à Luxembourg, une capacité d'attrait et de déroulement de carrière en y affectant un service de grande taille et à forte visibilité et "technicité" (par exemple dans le cadre de l'ingénierie financière). Revoir l'accord Polfer/Kinnock en ce sens et y inclure les éléments permettant de garantir non seulement un nombre de postes de travail, mais un niveau de qualité et de masse salariale.*

Notre question: *Etes-vous disposés à reprendre et à soutenir une initiative pour renégocier l'accord de siège en vue d'obtenir les garanties citées plus haut, indispensables au développement du siège européen de Luxembourg*

Logements

Les collègues qui arrivent à Luxembourg, surtout s'ils sont nouvellement recrutés, sont confrontés à la très grande difficulté de trouver et surtout de faire face aux frais de l'entrée en location d'un nouveau logement. La somme à mobiliser immédiatement, (1^{er} loyer, frais d'agence, caution) est difficile à rassembler quand on arrive sans économie et/ou de pays à faible niveau de salaires. La garantie de l'Etat qui peut éviter l'avance de la caution, n'est que de peu d'aide dans la mesure où elle impose un critère (le loyer ne doit pas dépasser 1/3 des revenus) qui se heurte au niveau très bas des salaires d'entrée (traitements de base: 2480 euros pour un fonctionnaire AST, 1728 euros pour un AC (agent contractuel) du Groupe de fonctions I, 1795 euros pour un AC du groupe de fonctions II, 2298 euros pour un AC du groupe de fonctions III, 2941 euros pour un AC du groupe de fonctions IV (Universitaires). Solidarité Européenne a entrepris avec l'ASBL ETIKA, une démarche en vue de permettre l'accès de ces collègues aux facilités du microcrédit.

Notre revendication: *Faciliter l'accès au logement locatif des nouveaux recrutés.*

Notre question: *Etes-vous disposés à reprendre et à soutenir une initiative visant à faciliter l'entrée en location des nouveaux recrutés des Institutions, par exemple en accordant aux plus bas revenus, une dérogation aux conditions d'attribution de la garantie de l'Etat ou en accélérant la mise en place d'un organisme public de gestion du microcrédit ?*

Coefficient correcteur Luxembourg

Nos rémunérations sont adaptées par le biais d'une "méthode" qui assure en principe le parallélisme de l'évolution de notre pouvoir d'achat avec celui des fonctions publiques nationales. Le mode de calcul prend en compte d'une part les hausses de salaires des fonctions publiques nationales, de l'autre l'inflation. Pour Bruxelles et Luxembourg, cette inflation est calculée sur la base belge et de Bruxelles, sans qu'à aucun moment la réalité luxembourgeoise ne participe au résultat. Or, si pour d'autres

lieux ou pays d'affectation, il existe la possibilité de créer un coefficient correcteur qui permet de tenir compte de l'inflation et du coût de la vie locaux, dans l'état actuel des choses, ceci est impossible pour Luxembourg.

Notre revendication: *Disposer d'éléments (notamment statistiques) permettant d'entreprendre la création d'un coefficient correcteur Luxembourg.*

Notre question: *Etes-vous disposés à reprendre et à soutenir les initiatives que nous pourrions être amenés à prendre en vue d'obtenir la création d'un coefficient correcteur Luxembourg, pour l'adaptation des salaires des agents des Institutions?*

Surtarification médicale

Depuis toujours, le personnel des Institutions, affiliés au Régime Commun de l'Assurance Maladie (notre caisse de maladie), est victime d'une surtarification des soins, quasi généralisée tant de la part de la médecine libérale (dentistes, généralistes et spécialistes), que des établissements de santé (privé et public). Une réponse de la Cour de Justice à une question préjudicielle (Arrêt FERLINI) a pourtant fustigé ce comportement comme contraire aux Traités, nos administrations se sont contentées de conclure des conventions qui "modulent" la hausse dont nous sommes victimes. Dans le même temps, les honoraires des soins apportés au personnel des Institutions échappent largement à l'imposition luxembourgeoise.

Notre revendication: *Se voir appliquer la même tarification des soins que les affiliés luxembourgeois.*

Notre question: *Etes-vous disposés à reprendre et à soutenir une initiative pour mettre fin au scandale de la surtarification médicale et à assurer la transparence fiscale des honoraires perçus pour des soins apportés au personnel des Institutions?*

Conditions d'emploi du personnel intérimaire

L'emploi des intérimaires dans les Institutions et en particulier à la Commission présente plusieurs aspects scandaleux. Solidarité Européenne s'est heurtée jusqu'à présent à l'immobilisme de l'administration dans ses démarches pour étendre aux intérimaires, les avantages sociaux du personnel en place (congrés, horaires, formation, adaptation rétroactive au 1er juillet des salaires, etc.). Certaines professions sont couvertes au GD par une convention collective (infirmiers, éducateurs), la Commission impose des conditions salariales aux intérimaires employés sur ces tâches qui ne respectent pas ces conventions collectives. Enfin, il y a aussi beaucoup à dire sur le respect des conditions légales de recours à l'Intérim (motivation, durée).

Notre revendication: *Obtenir une Commission d'enquête parlementaire luxembourgeoise sur les conditions du recours à l'intérim dans les Institutions et en particulier à la Commission.*

Notre question: *Etes-vous disposés à reprendre et à soutenir l'initiative de créer une Commission d'enquête parlementaire sur les conditions du recours à l'intérim dans les Institutions et en particulier à la Commission européenne?*

Mesdames, Messieurs,

Il nous reste à vous remercier de l'attention que vous avez portée à ce document. Nous sommes à votre totale disposition pour vous apporter tout élément complémentaire que vous souhaiteriez avoir pour définir votre position et le cas échéant, nous serions très heureux de pouvoir vous rencontrer. Il va de soi qu'un certain nombre de nos collègues sont luxembourgeois et/ou lié(es) à des Luxembourgeois qui participeront au scrutin de 2009 et que donc vos réponses peuvent déterminer certains votes, mais en tout état de cause, les aspects que nous avons évoqués dans cette plate-forme concernent le Grand Duché, son avenir, son environnement et son rayonnement comme Siège européen. Dans ce cadre, comme candidats à des élections législatives, vous ne pouvez les négliger.

Nous attendons donc avec sérénité vos remarques, commentaires et engagements.

Cordialement, Martial OTT, Président de Solidarité Européenne



SOLIDARITE EUROPEENNE

JMO B2/48 L-2920 Luxembourg
Tel.: +352 4301-37712 / 33082 / Fax: 33039
osp-se@ec.europa.eu / REP PERS OSP SOLIDARITE EURO
<http://www.solidarite-euro.eu>